

SERVITUDES VILLE/RTE
PARCELLE CADASTREE ZC 23

Monsieur Claude WADOUX, expose au Conseil que :

La société Réseau de Transport d'Electricité, désignée par l'appellation « RTE », envisage la pose d'un câble optique sous-terrain.

RTE sollicite ainsi l'autorisation de la Commune de Gravelines d'occuper une parcelle lui appartenant en vue de l'installation dudit ouvrage.

A ce titre, une convention actant les engagements a régulièrement été transmise à la Commune.

Après instruction, les services ont émis un avis favorable.

Il est donc proposé au Conseil de conclure une convention de servitudes, moyennant une indemnité forfaitaire de 155 euros, au profit de RTE pour l'installation d'ouvrages techniques sur la parcelle cadastrée Section ZC n°23.

La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

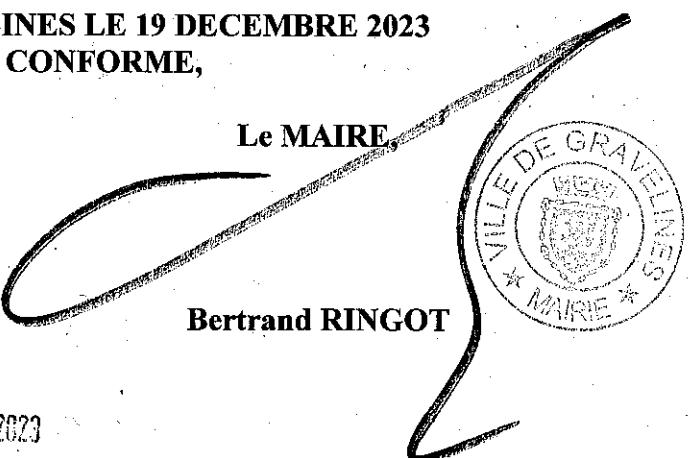
- Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve la servitude, moyennant une indemnité forfaitaire de 155 euros, par la Ville de Gravelines au profit de RTE sur la parcelle cadastrée Section ZC n° 23 ;
- Approuve la signature de la convention entre RTE et la Commune ;
- Autorise Monsieur Le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer la convention et toutes pièces utiles à intervenir ;
- **ADOPTE A L'UNANIMITE.**

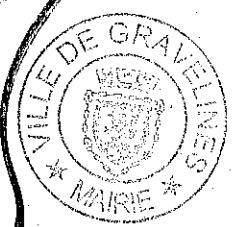
**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES LE 19 DECEMBRE 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE


Bertrand RINGOT



Reçu en Sous-Préfecture le 22 DEC. 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 22 DEC. 2023

**EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la ville de GRAVELINES
Arrondissement de Dunkerque
Département du Nord**

Conseil Municipal convoqué le : 13 Décembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 19 DECEMBRE 2023 - 18h00

Président :	Monsieur Bertrand RINGOT	Maire
Secrétaire :	Madame Christelle DENEUVILLE	Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFROUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA à partir de 18h23, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme KERCKHOF-LEFRANC,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme GENEVET jusqu'à 18h23,

Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT,

Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEFROUIT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,

Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,

Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHÉ, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.